



Lettre du président de la République

au

général d'armée (2s) Hervé Gobilliard

Mon Général,

Au moment où vous allez quitter vos fonctions de président de la Société des membres de la Légion d'honneur, je veux vous exprimer tout à la fois mes remerciements et ma sympathie pour votre engagement personnel pendant ces neuf années au profit de vos sociétaires et au service du rayonnement de notre premier ordre national.

Grand maître de la Légion d'honneur, je suis particulièrement attentif à tous ce qui touche de près ou de loin notre premier ordre national.

La Légion d'honneur appartient à notre patrimoine national depuis plus de deux siècles. Née sur les ruines de la Révolution française et s'inspirant de l'histoire des ordres de chevalerie, elle participe de notre société républicaine.

Le peuple français est sensible à l'idéal de grandeur de la Légion d'honneur, qu'incarne sa devise « honneur et patrie ». Il est attaché à notre premier ordre national et s'intéresse à ceux qui sont distingués.

La Légion d'honneur est également un ambassadeur de la France dans le monde entier. Obéissant, pour les personnalités étrangères, à des modalités d'attribution spécifiques, elle marque la vitalité des liens que nous entretenons avec nos partenaires étrangers. Elle constitue en outre un modèle pour de nombreuses décorations étrangères et apporte aux décorés une reconnaissance particulière dans de nombreux pays.

Malgré son ancrage bicentenaire et son rayonnement mondial, la Légion d'honneur est vulnérable : sa force tient avant tout de son image et son image de la qualité de ses membres.

C'est pourquoi, en ma qualité de grand maître de la Légion d'honneur, j'ai engagé une double révision de l'attribution de notre plus haute distinction nationale :

- une réduction des effectifs d'abord. La Légion d'honneur doit être accordée avec mesure, dans un équilibre qui lui permette d'alimenter sa vitalité et de cultiver son prestige ;

- un respect plus strict des critères d'attribution et de ses valeurs fondamentales ensuite. Ordre universel, la Légion d'honneur est décernée dans tout domaine d'activité, civil et militaire, sans distinction d'origine sociale ou de hiérarchie professionnelle. Elle a cette vertu républicaine de placer sur un pied d'égalité un soldat ou un écrivain, un chercheur et une infirmière, un bénévole d'association et un industriel. Seul le mérite doit être salué et celui-ci se mesure à l'aune de l'intérêt général. C'est l'engagement au bénéfice de leurs concitoyens et de notre pays, dans la durée, qui doit exclusivement caractériser les membres de la Légion d'honneur.

C'est dans ce contexte de réforme que je veux souligner l'importance que revêt l'action de la société des membres de la Légion d'honneur.

En premier lieu, je souhaite saluer votre mission d'entraide, cœur de votre action, et raison d'être de cette société, créée dans ce but il y a bientôt un siècle. Les évolutions de notre pays nous rappellent constamment la priorité à accorder à cette action, la première incontestablement. Je sais que, pour y faire face avec le succès dont il m'est rendu compte, vous vous appuyez sur un maillage de sections locales qui vous rend présents sur tout le territoire national, et même à l'étranger où vous bénéficiez de relais dans de nombreux pays amis.

Je veux, en second lieu, saluer les initiatives prise par de nombreuses sections locales pour renforcer le lien social et promouvoir les valeurs de la République partout sur le territoire national.

Par votre intermédiaire, je souhaite ainsi rendre hommage à cette somme d'engagements et de dévouements individuels que représente votre société.

Cette présidence, que vous quittez, je le sais, à regret en raison de vos statuts, vous aura permis de consolider encore davantage cette association, et de la transformer pour l'adapter à l'environnement qui est le nôtre, en parfaite cohérence avec mes directives.

Vous allez maintenant pouvoir vous consacrer pleinement à votre belle famille qui occupe, je le sais, une place si importante pour vous.

Vous pouvez partir serein, fier du devoir accompli à la tête de la société des membres de la Légion d'honneur, comme ce fut déjà le cas tout au long de votre carrière sous les armes.

La Nation toute entière vous est reconnaissante de votre action et de votre dévouement.

Je vous prie d'agréer, Mon Général, l'expression de ma haute considération.